

Des informations importantes à lire attentivement pour la reprise du 22 juin

Mesdames messieurs les parents d'élèves,

Nous vous informons que le retour à l'école de tous les élèves est obligatoire à partir du **lundi 22 juin 2020**. Toutes les conditions seront réunies pour accueillir votre enfant. ([informations complémentaires en page suivante à lire avec attention](#))

Les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation sociale, les mesures barrières et l'hygiène des mains.

ORGANISATION DU 22 JUIN AU 3 JUILLET

Les horaires d'accueil et de sortie restent inchangés :

Matin : de 8h50 à 9h puis sortie à 12h15

Après-midi : de 13h35 à 13h45 puis sortie à 16h30

Les lieux d'accueil et de sortie seront les suivants :

- pour les élèves de **maternelle** , l'accueil se fera par le **portillon de la venelle** du sapeur. Un adulte accueillera votre enfant
- pour les élèves de **l'élémentaire**, l'accueil se fera au niveau du **grand portail**.
- pour les élèves prenant le **ramassage**, ils seront accueillis par un agent au niveau **des escaliers**.

Les parents sont dans l'obligation de respecter scrupuleusement les horaires et les lieux d'accueil de leur enfant . Afin de respecter les distanciations physiques, les parents doivent se mettre devant l'accès correspondant à leur enfant en suivant le marquage (nœuds de couleur).

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école (sauf à la demande d'un enseignant, ils devront alors être masqués et procéder à un lavage des mains)

Services périscolaires

- les services de **garderie** seront maintenus matin et soir aux horaires habituels : des consignes de distanciation sociale seront appliquées comme en classe.
- le service de **restauration** fonctionnera comme d'habitude : les élèves seront rassemblés par groupe classe lors du service.
- le **ramassage** scolaire fonctionnera comme d'habitude.

En cas d'absence de votre enfant, il est nécessaire de la justifier :

- soit par un certificat médical
- soit en remplissant le document (« demande d'autorisation d'absence exceptionnelle ») que vous trouverez en pièce jointe.

Dans ce dernier cas, merci de nous prévenir avant 12h15 vendredi 19/06 .

Pour la cantine, nous vous demandons d'utiliser ce service comme vous l'utilisiez auparavant (pour les inscriptions et les annulations).

Si vous récupérez votre enfant le midi avant le confinement, il faut poursuivre ainsi afin de ne pas perturber toute l'organisation de la cantine.

***Nous comptons sur votre compréhension.
Cordialement,
L'équipe enseignante et la collectivité***

INFORMATIONS SUR LE PROTOCOLE

Avant chaque arrivée à l'école, les **parents doivent obligatoirement prendre la température de leur enfant**. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Merci de mettre dans le **cartable** : le matériel scolaire habituel, le travail réalisé à la maison, une boîte de **mouchoirs en papier** et une **gourde** (bouteille d'eau pour les élèves à partir du CP).

Nouvelles règles de distanciation :

A l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe, aucune règle de distanciation ne s'impose.

Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible dans les espaces clos (dont la salle de classe).

La règle de distanciation physique ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves, y compris pour les activités sportives.

En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.

Les temps de récréation sont adaptés à la stratégie de non brassage des élèves et seront échelonnés. La distanciation n'est plus nécessaire pour les élèves d'une même classe.

Geste barrière :

Ils doivent être poursuivis car ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces.

Chaque élève et chaque membre du personnel des établissements scolaires sera en mesure de procéder à **un lavage des mains** (eau, savon liquide, papier à usage unique) :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- avant de rentrer chez soi.

Les enseignants, les AESH et les ATSEM porteront un masque si la distance d'un mètre n'est pas possible en classe.

La désinfection des locaux est simplifiée et un nettoyage des sols et de grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.